

Enquête de la Commission spécialisée (recherche appliqué et développement (FFE) de la KFH relatif au profil de recherche aux HES – prise de position SASSA

1. Profil de recherche travail social

Questions:

- Comment la recherche dans les hautes écoles se différencie-t-elle de la recherche dans les universités et écoles polytechniques fédérales en général? Où se situent les différences et quelle importance ont-elles? Où sont les points communs?
 - Quelles sont les caractéristiques de la recherche dans votre domaine ?
 - À l'aide de quels indicateurs/critères la recherche pourrait-elle être évaluée dans votre domaine?
 - À quelles sources principales de financement avez-vous recours dans votre domaine pour la R+D (y compris parts CTI, FNS, programme cadre UE, fondations, financement par l'organisme)?
- La recherche en travail social se penche d'une part sur les problèmes sociaux et leur origine, et d'autre part sur la réponse aux problèmes sociaux. Comme cela correspond à l'objet formel de la discipline, l'on trouve des travaux de recherche touchant aux mêmes domaines de recherche aussi bien dans les universités (Fribourg, Zurich) que dans les hautes écoles spécialisées; le volume est cependant nettement moindre du côté des deux universités. Il convient pourtant de différencier la recherche dans l'approche thématique, le degré de concrétisation de la problématique ainsi que dans la forme de représentation s'adressant également aux professionnels. La recherche dans les hautes écoles spécialisées se caractérise en particulier par le fait que les formes de mise en pratique professionnelle font elles aussi l'objet d'une réflexion quant à leur adéquation aux problèmes et à leur effectivité. Des possibilités de développements ultérieurs dans la pratique sont également toujours formulées. Pour cette raison, la distinction classique en fonction du type d'institution n'est pas d'une grande utilité. Plus utile est la distinction entre une recherche fondamentale orientée sur l'application (selon FNS) et une recherche traitant des fondements.
- Dans le travail social, il s'agit d'étudier les relations pertinentes entre les activités du travail social au moyen de la recherche et de rendre ses résultats utilisables aussi bien pour l'élaboration de théories et de méthodologies (en vue de l'enseignement et de la formation continue) que pour le développement des pratiques dans les domaines de travail du travail social. Depuis 1999, la recherche en travail social connaît une croissance considérable dans les hautes écoles spécialisées, ce qui est visible au volume croissant de recherche des hautes écoles et au nombre de projets de recherche et de publications. En raison de ses questions de recherche – marquée en outre par la tradition de DORE - la recherche en travail social se caractérise par une proximité du travail social pratique. Les partenaires de terrain jouent un rôle important en tant que partenaires de coopération, mandataires ou acteurs dans le domaine de recherche correspondant. Très souvent, des mandats de recherche sont suivis par des mandats de développement ou d'opérationnalisation. Concrètement, le volume de recherche dans les hautes écoles spécialisées est constitué de l'important pilier de la recherche sur mandat et du pilier tout aussi important de la recherche financée par des programmes – en premier lieu par le SNF (Dore, PNR et Division I). Les hautes écoles sont de plus en plus impliquées dans des coopérations de recherche européennes et d'autres coopérations internationales. Point de vue qualité, la recherche en travail social des hautes écoles est sur un pied d'égalité avec la

recherche dans les universités. Le succès que les projets de recherche obtiennent auprès des organismes nationaux et internationaux de la promotion de la recherche en est une claire preuve.

- Dans ce contexte, les standards et critères de qualité de la communauté scientifique et la résonance au sein de la communauté scientifique tiennent lieu de preuve de performance. D'autres critères mis en relation les uns avec les autres en tant que preuves de performance sont: la croissance sensible du volume de recherche, le nombre de projets de recherche considérés comme éligibles pour un soutien par la communauté scientifique (grand nombre de projets validés), le nombre de publications générées par la recherche ainsi que les contributions aux congrès spécialisés au niveau national et international constituant une référence importante et significative pour la recherche.
- Les sources principales de financement sont – comme il vient d'être mentionné – le FNS comme les organisations sans but lucratif, en particulier les institutions privées et publiques de travail social relativement importantes, les collectivités publiques et les ONG. La CTI et les rentrées provenant de l'UE et d'autres programmes internationaux jouent un rôle nettement moins important.

2. Relation recherche et enseignement

Questions:

- Dans votre domaine , quelle est l'influence de la recherche sur le contenu et la qualité de l'enseignement? Quels sont les canaux utilisés pour cela?
 - Comment cette influence se distingue-t-elle aux différents niveaux (Bachelor, Master, formation continue, PhD dans certains cas)?
- Le savoir basé sur la recherche est intégré en permanence dans l'étude et la formation continue en tant que transfert. L'interrelation est garantie aussi bien au niveau structurel (stratégies et concepts) que personnel (personnel enseignant qualifié). Concrètement, la relation avec l'enseignement et la formation continue se présente comme suit: 1. Utilisation des publications actuelles dans l'enseignement 2. Exercice du mandat de prestations élargi du personnel enseignant et des collaborateurs et collaboratrices scientifiques (transfert direct de connaissances, de données actuelles etc. grâce à un ancrage solide des collaborateurs de collaboratrices dans un mandat de prestations multiple) 3. Introduction aux méthodes de recherche au niveau BA avec référence aux contenus de la recherche pertinents; intégration des étudiant(e)s via des stages de recherche (au niveau BA) et intégration d'étudiant(e)s en MA dans des projets de recherche ou, pour les étudiant(e)s intéressé(e)s en BA ou MA, dans la pratique de recherche. En outre, des formations continues spécifiques sont souvent proposées à un groupe cible défini sur base de résultats de recherche importants.
 - Comme mentionné au paragraphe précédent, la qualification pour la recherche est réglée différemment pour les deux niveau d'étude Bachelor et Master – sur base des profils de compétence du niveau en question.

3. Positionnement

Questions:

- Quels sont, au niveau national et international, les partenaires importants de terrain et de recherche et autres hautes écoles partenaires dans le domaine de la R+D?

- Dans quelle mesure les activités de recherche de votre domaine couvre-t-elle les besoins des partenaires de terrain?
 - Quelle est l'importance des activités de recherche quant au positionnement de votre domaine au niveau national/international?
- Les coopérations ont lieu où le savoir-faire complémentaire est favorable au résultat du projet. Il s'agit aussi bien de coopérations au sein d'une même discipline et de coopérations interdisciplinaires avec des universités, des hautes écoles spécialisées ou des systèmes d'experts correspondants. Les partenaires de terrain impliqués sont souvent ancrés au niveau régional, dans les pays voisins également. Les coopérations de recherche internationales résultent des intérêts thématiques des hautes écoles (stratégie de recherche) ou de l'intégration antérieure à des réseaux. Ce sont surtout les axes de coopérations financés via différents programmes de l'UE (Erasmus etc.) qui sont utiles ici pour la création de coopérations de recherche avec plusieurs hautes écoles (HES et universités). Les sociétés scientifiques sont elles aussi interconnectées au niveau international. Une grande partie des activités de recherche est, comme il a déjà été mentionné, effectuée en coopération avec la pratique (cf. question 4). Il s'agit ici généralement d'organisations sans but lucratif, en particulier des institutions privées ou publiques de travail social assez importantes, des pouvoirs publics et d'ONG avec lesquels des coopérations de recherche sont établies. Dans toutes les régions du pays, il s'avère que des partenaires des pays voisins sont eux aussi impliqués dans des coopérations de recherche.
- Un regard sur l'évolution et le volume de la recherche mandatée par des organisations de terrain et effectuée en partie en collaboration avec des hautes écoles montre clairement que les organisations de terrain considèrent cette collaboration comme profitable et qu'elles en ont fait l'expérience. Les hautes écoles reçoivent bien plus de mandats de recherche (aussi mandats de développement et de services) que celles-ci ne sont capables d'assumer. Le volume de recherche connaît une restriction, car les organismes finançant les hautes écoles n'accordent que des moyens limités destinés à couvrir le sous-financement occasionné par la recherche financée par des programmes et par la recherche sur mandat. Depuis la suppression de DORE, les chercheurs au statut de professeurs ne sont notamment plus financés (FNS et les programmes de promotion européens ne financent que les salaires du personnel intermédiaire et ne permettent pas non plus de couvrir tous ces frais). De même, les partenaires de terrain (organisations sans but lucratif) sont les victimes des mêmes processus politiques que les hautes écoles elles-mêmes (économies dans le domaine social). Le taux de couverture de 100% exigé pour les services place les partenaires de coopération devant le même dilemme. Les besoins de la pratique ne peuvent donc être couverts par les hautes écoles que partiellement, en raison des ressources limitées.
- La recherche des hautes écoles spécialisées de travail social est très bien suivie au niveau international. Cela est visible par ex. au fait que nos expert(e)s sont invité(e)s à contribuer à des congrès spécialisés internationaux. La présence dans des revues internationales revues par des pairs et des publications d'une certaine importance, la demande de coopérations européennes de recherche, de conférences et de cours à des hautes écoles étrangères indiquent un bon positionnement des hautes écoles spécialisées en travail social. De nombreuses publications actuelles sont citées dans le discours scientifique. Le volume de recherche croissant dans l'ensemble ainsi que le taux de réussite dans le cas de demandes de financement par des programmes de recherche sont des indices qui en disent très long sur la qualité de la recherche en travail social dans les hautes écoles spécialisées.

4. Valorisation

Questions:

- Quelles sont les activités de valorisation importantes dans votre domaine (autre l'enseignement et la formation continue)?
Quelle est l'importance des activités de services?

- Dans votre domaine, quelle est l'importance de points de transfert de savoir et de technologie pour la valorisation des résultats de la recherche et du développement?
 - Dans votre unité de formation et de recherche, quelle est l'importance d'un «portefeuille IP»?
- Pour la recherche et le développement, il existe deux groupes d'intéressés:
- science: participation à des congrès spécialisés et de recherche internationaux et à des congrès nationaux, publications (revues par des pairs) et contributions alimentant le discours scientifique international, nombre important de projets de recherche auprès des organismes de promotion au niveau national et international. Comme déjà mentionné également, les activités de service ne peuvent être que difficilement consolidées en raison des conditions cadre peu favorables dans les hautes écoles et du côté des clients potentiels.
- Pratique du travail social: la professionnalisation de la pratique est au centre de la valorisation. Les points de transfert de savoir et de technologies n'ont guère d'importance dans ce contexte. La pratique décide (elle aussi) quelles sont les formes utilisées. La valorisation va des conférences, des rapports jusqu'aux projets additionnels et aux formations et services sur mesure en passant par les présentations et les ateliers pour des organisations de terrain.
- Le concept «portefeuille IP» est emprunté au domaine technique et n'est pas courant dans le travail social. Il est d'actualité où les procédés spécifiques du travail social sont développés. Il faut toutefois souligner dans ce contexte que, excepté dans le cas de projets de service où la pratique supporte la totalité des coûts, le savoir généré par la recherche a et doit en général avoir une caractère nécessairement public, c'est-à-dire accessible à tous.

5. Perspective

Questions:

- Où voyez-vous la recherche et le développement dans votre domaine dans 5 ans?
 - Quelles sont les conditions générales nécessaires pour que la recherche puisse continuer de se développer dans la direction souhaitée dans votre domaine ?
 - Davantage de ressources d'organismes pour la subvention de base, Master comme accès réel au PHD, collège doctoral en collaboration avec universités
- En raison d'une complexité croissante de problèmes, de problématiques et de conditions cadre, une grande importance revient à la professionnalisation des domaines de travail et au développement de la discipline travail social. Les institutions offrant de la recherche dans le travail social deviendront donc au cours des prochaines décennies les partenaires les plus importants de la pratique. En raison de la pression innovatrice, la demande en recherche et développement dans le domaine du travail social ne cessera de croître. La condition est que les organisations de terrain disposent des moyens nécessaires à cet effet et qu'en guise de compensation, les hautes écoles obtiennent à leur tour les fonds de promotion de la recherche correspondants.
- D'une part, les hautes écoles ont besoin que la Confédération et les institutions cantonales assurent un meilleur financement de base pour la recherche; d'autre part, elles ont besoin d'un règlement et de perspectives fiables pour l'encouragement de la relève scientifique. Au niveau de la LAHE, un engagement clair de la part de la Confédération et des organismes visant à assurer la recherche dans les hautes écoles spécialisées fait défaut.